Pousuivre renouveau pédagogique

Automne 2006

Le renouveau pédagogique : un changement nécessaire

La décision d'entreprendre le renouveau pédagogique découle d'un vaste consensus autour de la nécessité d'adapter l'école québécoise aux besoins de la clientèle et à la réalité du XXI^e siècle. C'est la conclusion à laquelle sont également venus les États généraux sur l'éducation (1996), qui ont tenu 56 jours d'audience, 16 conférences régionales et une conférence nationale.

e renouveau pédagogique, conçu et mis en œuvre par des enseignants, des membres de directions d'école, des conseillers, des professionnels de l'éducation et des universitaires, est approuvé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il s'appuie sur les plus récentes recherches en éducation, et représente, certes, un changement majeur dans la façon de concevoir l'éducation des jeunes. L'objectif de ce changement, devenu nécessaire, est de favoriser la réussite des élèves.

(Suite à la page 2)



Sommaire

Le renouveau pédagogique : un changement nécessaire	1
Les enseignants appliquent le Programme de formation	3
Des gestes pour pallier les difficultés :	
douze recommandations mises en œuvre	5

Québec ***

« Jout autour de nous, le monde est en constante évolution. Les peuples qui réussissent éduquent leurs enfants non pas en leur faisant simplement apprendre des faits par cœur, mais en s'assurant également qu'ils les comprennent et qu'ils sont capables de mettre en pratique leurs connaissances. C'est ainsi que le renouveau pédagogique prévoit l'acquisition de connaissances et de compétences.

Je souhaite que nous poursuivions dans cette voie afin que les jeunes Québécoises et Québécois aient à leur disposition les mêmes outils que les jeunes des autres États du monde occidental.»

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 24 août 2006 Le renouveau pédagogique : un changement nécessaire (suite)

Comme tout processus de changement requiert un mécanisme de suivi et, le cas échéant, des ajustements, le gouvernement du Québec a mis sur pied la Table de pilotage du renouveau pédagogique, qui, dans ses recommandations, rappelle certaines conditions pour que ce renouveau pédagogique devienne une réalité dans les classes et dans les écoles. Ces ajustements sont mis en application de façon immédiate et continue.

Cette table de pilotage recommande que le personnel enseignant ait une connaissance approfondie du Programme de formation et qu'il en comprenne parfaitement les fondements. Il doit également pouvoir y consacrer du temps et disposer de l'accompagnement nécessaire. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra poser des gestes professionnels réfléchis en cernant l'approche pédagogique la plus appropriée pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'apprendre à les utiliser. À titre d'exemple, l'enseignement magistral, l'enseignement explicite, l'enseignement par projet, l'enseignement par démarche inductive, l'enseignement stratégique et l'apprentissage coopératif sont toutes des approches pédagogiques à privilégier.

Le renouveau pédagogique : une responsabilité partagée

La mise en œuvre du renouveau pédagogique et de son suivi est une responsabilité que se partagent le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ses partenaires du réseau de l'éducation. Pour sa part, la Table de pilotage du renouveau pédagogique favorise cette prise en charge commune.

Formée de représentants du Ministère et des principaux partenaires de l'éducation – soit les enseignants, les parents, les cadres scolaires, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement privés et les universités –, la Table de pilotage doit, notamment, cerner les enjeux et les obstacles, faire le point périodiquement et proposer, s'il y a lieu, les ajustements nécessaires. Elle élabore, enfin, des mécanismes permanents d'évaluation, de suivi et d'ajustement.



Mise en œuvre du renouveau pédagogique au primaire

Les enseignants appliquent le Programme de formation

Une vaste enquête menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 2006 a permis de recueillir le point de vue de 2000 enseignants titulaires, de 1000 enseignants spécialistes (en arts, en éducation physique et à la santé et en enseignement d'une langue seconde), de près de 500 enseignants en adaptation scolaire, de 646 membres de directions d'école et de 240 conseillers pédagogiques du primaire. Le rapport préliminaire qui en a découlé, dressé par la Table de pilotage et déposé en août 2006, indique que l'implantation du renouveau se poursuit. Ce rapport préliminaire évoluera vers sa forme finale à l'automne 2006. Nous y trouverons alors d'autres résultats, par exemple les données fournies par les enseignants de l'adaptation scolaire et les enseignants spécialistes, ainsi que des recommandations additionnelles.

e rapport révèle qu'une majorité d'enseignants, soit 87 %, croient qu'il est facile d'amener les élèves à acquérir des connaissances, à donner un sens aux apprentissages (75 %) et

à utiliser leurs connaissances dans de nouvelles situations (64 %). Soixante-dix-neuf pour cent d'entre eux ont affirmé qu'il est facile de tirer profit de l'évaluation pour aider les élèves dans

(Suite à la page 4)

« Les ministres de l'Éducation reconnaissent que les systèmes d'éducation doivent s'appliquer à développer les capacités intellectuelles des individus, étant entendu qu'il s'agit non seulement de maîtriser le contenu mais aussi de traiter, d'adapter et d'appliquer l'information existante, et surtout de créer du nouveau savoir. »

Les ministres de l'Éducation du G8, le 2 juin 2006

Les enseignants appliquent le Programme de formation (suite)

leurs apprentissages et 68 % ont déclaré laisser une part d'initiative aux élèves dans les situations d'apprentissage.

Par ailleurs, les enseignants consultés ont prétendu travailler souvent la majorité des compétences en langue d'enseignement (95 % pour la compétence à lire et 79 % pour la compétence à écrire) et en mathématique (90 % pour la compétence à raisonner à l'aide des concepts et de processus mathématiques et 61 % pour la compétence à résoudre des problèmes mathématiques). Également, ils trouvent qu'il leur est facile de porter un jugement sur le développement de ces compétences.

Une majorité d'enseignants ont déclaré qu'il était facile de planifier des activités qui visent le développement des compétences transversales suivantes :

- exploiter l'information,
- résoudre des problèmes,
- mettre en œuvre la pensée créatrice,
- développer des méthodes de travail efficace,
- coopérer,
- communiquer de façon convenable.

Les enseignants titulaires intègrent, dans les activités proposées aux élèves, quatre domaines généraux de formation parmi les cinq qui sont proposés. Une majorité de conseillers pédagogiques estiment qu'il est particulièrement facile pour les enseignants de tenir compte des domaines généraux Santé et bien-être ainsi qu'Environnement et consommation. Il est donc possible de constater qu'à bien des égards le renouveau pédagogique prend forme dans les écoles du Québec.





Des gestes pour pallier les difficultés : douze recommandations mises en œuvre

Le rapport préliminaire de l'enquête sur l'implantation du renouveau pédagogique fait ressortir certaines difficultés éprouvées. À la lumière de ce rapport, la Table de pilotage a déposé douze recommandations, qui se transformeront bientôt en autant de gestes concrets. Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, les a fait siennes, et il entend leur donner suite rapidement.

Compétences transversales et domaines généraux de formation

Plusieurs enseignants consultés lors de l'enquête menée par le Ministère en 2006 trouvent difficile d'intégrer et d'évaluer dans leurs cours le développement de quelques compétences transversales et de prendre en compte certains domaines généraux de formation. À cet égard, voici ce que propose la Table de pilotage en réponse à ces enseignants.

Il est recommandé de demander un avis au Conseil supérieur de l'éducation sur la prise en compte et l'évaluation des compétences transversales et sur la pertinence et l'applicabilité des domaines généraux de formation. « Le rapport met en évidence des faits qui sont préoccupants; des correctifs doivent être rapidement apportés. Ces recommandations constituent la réponse appropriée aux constats faits par la Jable de pilotage. J'accueille donc favorablement ces recommandations et je demande qu'elles soient mises en application immédiatement. »

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 24 août 2006

Le ministre en a fait la demande au président du Conseil supérieur le 15 septembre 2006.

(Suite à la page 6)

Des gestes pour pallier les difficultés : douze recommandations mises en œuvre (suite)

Application du Programme de formation

Les enseignants consultés sont d'avis que certains éléments des programmes disciplinaires (français, langue d'enseignement, anglais, langue d'enseignement, mathématique, science et technologie) présentent des difficultés d'application. Voici les mesures suggérées par la Table de pilotage.

Il est recommandé de revoir certains éléments du Programme de formation afin d'en faciliter l'application, notamment en français, langue d'enseignement, en anglais, langue d'enseignement, en mathématique, puis en science et technologie. À titre d'exemple, une considération sera donnée à la possibilité de jumeler, comme c'est le cas au secondaire, les deux compétences Lire des textes variés et Apprécier des œuvres littéraires dans le programme de français, langue d'enseignement.

Les travaux sont déjà entrepris et s'effectueront tout au cours de l'année scolaire 2006-2007. Les équipes de conseillers pédagogiques de même que les enseignants membres des comités de validation sont ainsi mis à contribution.

Plan d'action sur la lecture à l'école

La maîtrise de la lecture est une condition essentielle de la réussite des élèves. Les enseignants le savent et accordent une place importante à la lecture dans leurs classes. Les résultats des élèves du 3° cycle du primaire démontrent, par contre, que leurs compétences en lecture peuvent être améliorées. La Table de pilotage effectue à cet égard la recommandation suivante.

Analyser la possibilité de reconduire le Plan d'action sur la lecture à l'école et de mettre sur pied un plan d'allocation de ressources supplémentaires pour permettre aux commissions scolaires de favoriser la lecture chez les jeunes, notamment par l'embauche de bibliothécaires ou de spécialistes ayant des compétences dans le soutien aux enseignants, la gestion de bibliothèques scolaires et leur animation, le tout en lien étroit avec les programmes du domaine des langues.





Des démarches seront entreprises auprès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec et de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information concernant le volet scolaire de la formation universitaire dans ce domaine. Un projet visant à poursuivre le financement de l'achat de livres de bibliothèque, jumelé à l'embauche de personnel spécialisé dans l'animation de la lecture chez les jeunes, est en préparation au Ministère.



« J'ai un élève que tout le monde me décrivait comme un cas problème. Pourtant, dans ma classe, il fonctionne bien. J'ai découvert qu'il s'ennuyait. Depuis qu'il a pris ses apprentissages en main, tout a changé. Il reste le même, je ne l'ai pas transformé. Cet enfant, plein de ressources, a découvert que l'école peut être intéressante. »

Sylvain Lussier, enseignant au 3e cycle du primaire, école primaire Larocque, à Saint-Hyacinthe

Apprentissage du français

L'apprentissage de l'écriture pose problème pour une part non négligeable des élèves francophones du primaire et du secondaire. Les difficultés qu'ils éprouvent concernent l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation. À cet égard, la Table de pilotage fait cette suggestion.

> Constituer un comité d'experts indépendants en apprentissage du français, composé majoritairement d'universitaires et présidé par une personnalité jouissant d'une

crédibilité dans le domaine, dont le mandat est de formuler un avis, accompagné de recommandations, sur la situation de l'apprentissage au Québec du français, langue d'enseignement, au primaire et au secondaire, et plus particulièrement sur l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.

Le ministre a déjà entrepris des démarches pour constituer ce comité, qui doit entreprendre ses travaux d'ici quelques semaines et remettre son rapport au terme de l'année scolaire 2006-2007.

(Suite à la page 8)

Des gestes pour pallier les difficultés : douze recommandations mises en œuvre (suite)

Formation initiale des maîtres

Une majorité d'enseignants du primaire trouvent difficile de planifier des activités qui permettent aux élèves de développer les compétences en science et technologie. Moins du quart des enseignants travaillent souvent ces compétences avec les élèves. Cette situation n'est pas nouvelle. Un constat similaire a été fait à quelques reprises dans le passé. La solution réside notamment dans le développement de nouvelles compétences chez ces enseignants. Elle trouve écho dans les recommandations suivantes.

Il est recommandé de demander aux universités, de concert avec le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), de revoir et, au besoin, d'ajuster le curriculum de la formation initiale des maîtres en enseignement primaire pour mieux les préparer à l'enseignement de la mathématique ainsi que de la science et de la technologie.

Le ministre a fait la demande au CAPFE le 19 septembre 2006. Les travaux du CAPFE sont commencés.

Il est recommandé de demander à la Table MELS/Universités de proposer des orientations pour la création de programmes de formation continue et pour l'accompagnement des enseignants en mathématique et en science et technologie.

Le ministre a fait la demande à la Table MELS/Universités le 19 septembre 2006. Un comité de travail sur le sujet est déjà mis en place.

« Mes élèves ont travaillé avec beaucoup plus de connaissances que les années passées. »

Mattéo Picone, enseignant de 1^{rc} année du secondaire, école secondaire Henri-Bourassa, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île





Outils pour le personnel enseignant

Les enseignants titulaires sont peu à l'aise avec les outils mis à leur disposition par le Ministère, notamment les critères d'évaluation, les attentes de fin de cycle et les échelles de niveaux de compétence. Plusieurs réclament de la formation sur l'évaluation des compétences. Ce souhait est partagé par les membres des directions d'école et les conseillers pédagogiques. Par conséquent, la Table de pilotage a mis sur pied le Comité sur la Politique d'évaluation des apprentissages. Ce comité doit faire le point sur les éléments problématiques de la Politique, cerner des pistes de solution et proposer des mesures pour faciliter sa mise en application. Voici les suites proposées par la Table de pilotage.

Il est recommandé:

- A.d'ajuster les outils mis à la disposition du personnel enseignant en matière d'évaluation des apprentissages, notamment en revoyant et en clarifiant les échelles de niveaux de compétence afin d'en faciliter l'utilisation et d'en élaborer de nouveaux au besoin:
- B. de revoir le plan de formation et de soutien du Ministère à l'endroit des responsables de ce dossier dans le réseau.

Le Ministère diffusera de nouveaux outils d'évaluation pendant l'année scolaire en cours. La clarification sur les échelles de niveaux de compétence en langue d'enseignement et en mathématique est commencée. Selon toute vraisemblance, elle sera utilisée dès la prochaine année scolaire. Des séances de formation sur l'évaluation sont déjà prévues pour l'hiver 2007.

(Suite à la page 10)

« Au début, c'est un gros travail, mais ça peut m'alléger la tâche. Les élèves sont intéressés et font le travail d'eux-mêmes, parce que j'ai réussi à les accrocher. »

Marie-Ève Fournier, enseignante de français, 1^{re} année du secondaire, école secondaire Henri-Bourassa, Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Des gestes pour pallier les difficultés : douze recommandations mises en œuvre (suite)

Plan de formation et plans d'accompagnement

La mise en application du renouveau pédagogique requiert le développement de nouvelles compétences par les enseignants, les membres des directions d'école et les conseillers pédagogiques. Ils sont nombreux à réclamer un accompagnement ou une formation complémentaire (selon l'enquête, près de 40 % des enseignants titulaires n'ont pas suivi de sessions de perfectionnement ou de formation sur les nouveaux programmes). Voici la solution proposée par la Table de pilotage.

Il est recommandé de demander aux commissions scolaires et aux établissements privés de se doter :

A.d'un plan de formation continue en lien avec le Programme de formation, élaboré à partir des besoins spécifiques exprimés par le personnel (enseignants titulaires, enseignants spécialistes, enseignants en adaptation scolaire, professionnels, conseillers pédagogiques, membres de directions d'école) et faisant appel, le cas échéant, aux mécanismes régionaux de concertation;

B. d'un plan d'accompagnement pour l'intégration du nouveau personnel d'enseignement et de direction d'école; C. d'un plan d'accompagnement du personnel d'enseignement et de direction d'école arrimé au plan des effectifs pour les enseignants accompagnateurs et les conseillers pédagogiques.

Le ministre a demandé qu'une offre de formation renouvelée soit faite aux enseignants titulaires. Le Ministère discute de cette question avec les commissions scolaires en tenant compte, notamment, des liens à établir avec le budget de 10 millions de dollars consentis en 2006-2007 pour soutenir la formation du personnel enseignant.

L'accompagnement pourra se réaliser, entre autres, par des pairs, des mentors ou des conseillers pédagogiques. Diverses autres formules seront retenues selon les besoins des milieux et des catégories de personnel.





Nouveaux mécanismes de suivi

La portée du renouveau pédagogique sur la réussite des élèves doit être mesurée concrètement et sur une base régulière. C'est le meilleur moyen pour intervenir efficacement au moment opportun. Voici les suites proposées.

> Il est recommandé de mettre en place des mécanismes permanents et de créer des outils permettant de suivre la mise en œuvre du renouveau pédagogique, tant au primaire qu'au secondaire, pour évaluer les effets du Programme de formation sur les apprentissages des élèves, notamment :

> A. administrer annuellement une épreuve en 6° année du primaire en français, langue d'enseignement, en anglais, langue d'enseignement, et en mathématique;

B. administrer des épreuves en 6° année du primaire en anglais, langue seconde, pour mesurer les effets de l'introduction de l'enseignement de cette discipline au 1er cycle du primaire;

C. prévoir, à la fin du 1er cycle du secondaire, l'administration et la correction d'épreuves en langue d'enseignement et en mathématique;

D. prévoir l'administration et la correction d'épreuves pour les programmes *Science et technologie* et *Applications technologiques* à la fin de la 3^e année du secondaire;

E. prévoir la comparaison des résultats obtenus aux épreuves ministérielles uniques actuelles avec ceux qui seront obtenus à partir des épreuves uniques conformes au nouveau Programme de formation en 4° et en 5° année du secondaire.

Il est recommandé de poursuivre l'analyse systématique des résultats des élèves québécois aux épreuves internationales et de leur cheminement scolaire, notamment en ce qui a trait au retard selon l'âge d'entrée au secondaire.

Déjà le Ministère prépare des épreuves pour les élèves qui sont en 3° année du secondaire cette année. Ainsi, un point de comparaison sera disponible pour évaluer les connaissances acquises par les élèves qui auront atteint ce niveau l'an prochain.

Le Ministère travaille actuellement à la production des autres épreuves qui permettront de suivre l'évolution du renouveau pédagogique au primaire et au secondaire.

(Suite à la page 12)



Des gestes pour pallier les difficultés : douze recommandations mises en œuvre (suite)

Mesures pour les élèves ayant des besoins particuliers

Dans le rapport préliminaire, la moitié des enseignants titulaires considère qu'il est difficile de tenir compte des élèves ayant des besoins particuliers (il faut rappeler que près de 50 % d'entre eux disent ne pas avoir suivi de formation en lien avec ce sujet). De plus, bon nombre de réponses des enseignants titulaires, des membres de directions d'école et des conseillers pédagogiques sur l'application du Programme de formation auprès de ces élèves invitent à regarder de près leur situation. L'analyse de cette question sera poussée

plus loin dans le rapport final, qui comprendra aussi les données recueillies auprès des enseignants en adaptation scolaire. Voici les recommandations de la Table de pilotage à cet égard.

Il est recommandé de demander au Ministère de proposer, parallèlement à la version finale du rapport, des mesures concernant les élèves ayant des besoins particuliers en prenant notamment en compte les 120 millions de dollars sur trois ans alloués à l'ajout de ressources pour l'accompagnement de ces élèves et les travaux en cours relativement à leur intégration scolaire.

Il est recommandé de poursuivre l'analyse des résultats de l'enquête et les travaux du Comité en vue de réaliser le bilan, de dresser les recommandations et d'élaborer un plan d'action pour l'automne 2006.

Le rapport final sur l'évaluation de l'application du Programme de formation au primaire sera prêt en décembre 2006. D'ores et déjà, en sus d'un investissement de 20 millions de dollars déjà alloué en 2005-2006, 60 millions de dollars sur les 120 millions de dollars promis sur trois ans ont été engagés pour permettre l'embauche des ressources nécessaires dans les écoles.

Conception graphique: Mac Design

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006–06-00628

ISBN 2-550-48240-9 (version imprimée) 978-2-550-48240-6 ISBN 2-550-48241-7 (PDF) 978-2-550-48241-3

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

